Les inspecteurs de l'**ANSM** ont réalisé, lundi 10 et mardi 11 juin 2013, à Sens (Yonne), l' **inspection** sur le **site** de **condi tionnement** des **lots** de **Furosémide Teva 40 mg** . Les constats préliminaires de l'inspection n'ont pas identifié d'anomalie majeure de fonctionnement du site.

Quatre inspecteurs de l'ANSM ont procédé, depuis lundi, à l'inspection de l'établissement Teva de Sens dans lequel ont été conditionnés les différents lots de Furosémide Teva 40 mg.

Les premières constatations n'ont pas permis d'identifier de défaut dans l'organisation, les pratiques ou les équipements de nature à conduire les autorités sanitaires à interrompre l'activité du site. Le Parquet de Paris pôle santé sera informé des résultats de cette inspection afin qu'il examine la nécessité d'une enquête complémentaire permettant d'explorer d'autres pistes.

Une vérification systématique des boites de Furosémide Teva 40 mg des lots retirés a été imposée à Teva par l'ANSM. Conduite sous contrôle d'huissier, cette vérification se poursuivra dans les prochains jours et portera sur plusieurs milliers de boîtes, afin d'identifier l'ampleur de la non conformité.

L'ANSM rappelle qu'afin d'éviter toute confusion de la part des patients, en particulier les personnes âgées, l'ensemble des lots de Furosémide Teva 40 mg sont désormais retirés du marché et seront détruits.

Tous les patients concernés sont appelés à rapporter en pharmacie les boites de Furosémide Teva 40 mg en leur possession. Ces boîtes seront échangées gratuitement contre le Furosémide d'une autre marque.

Lire aussi

- Dossier Furosémide Teva 40 mg, comprimé sécable